SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE
DE DRUMMONDVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Drummondville, tenue le 8 août 2023, à compter de 11 h 00, à l'hôtel de ville de Drummondville, sous la présidence de madame Stéphanie Lacoste, mairesse. Cette séance est tenue selon les dispositions du règlement municipal no 3500.

Sont présents :

Les conseillères et les conseillers :

monsieur Mario Sévigny, conseiller
monsieur Daniel Pelletier, conseiller
monsieur Alexandre Desbiens, conseiller
madame Carole Léger, conseillère
madame Sarah Saint-Cyr Lanoie, conseillère
monsieur Jean-Philippe Tessier, conseiller
madame Isabelle Duchesne, conseillère
monsieur Yves Grondin, conseiller
madame Julie Létourneau, conseillère

Absence motivée :

monsieur Marc-André Lemire, conseiller
madame Cathy Bernier, conseillère
madame Catherine Lassonde, conseillère

Sont également présents :

Me Marie-Eve Le Gendre, greffière adjointe et chef de division du greffe
M. Thomas Roux, directeur de cabinet
M. Francis Villeneuve, directeur général adjoint, Module services à la vie citoyenne

0748/08/23 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Julie Létourneau,

dûment appuyé par monsieur Alexandre Desbiens,

il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

0749/08/23 Signature de la demande de modification de l'attestation d'assainissement municipale

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Entosystem a déposé une demande d'autorisation au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);

CONSIDÉRANT QUE le MELCCFP demande à la Ville de modifier son attestation d'assainissement municipale pour approuver la demande d'autorisation d'Entosystem;

Sur proposition de monsieur Daniel Pelletier,

dûment appuyé par madame Julie Létourneau,

il est résolu que le directeur de la Direction de l'ingénierie et de l'environnement ou à défaut le directeur général adjoint, Module services à la vie citoyenne, soit et est par la présente autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Drummondville, une demande de modification de l'attestation d'assainissement municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

0750/08/23 LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

sur proposition de monsieur Mario Sévigny,

dûment appuyé par madame Sarah Saint-Cyr Lanoie,

il est résolu que l'assemblée soit levée à 11 h 01.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphanie Lacoste, mairesse

Marie-Eve Le Gendre, greffière adjointe

La signature de ce procès-verbal équivaut à l'approbation de l'ensemble des présentes résolutions.